

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} RÉUNION DE 2011

Séance du 27 juin 2011

CG 11/4^{ème}/I-05

L'an deux mil onze, le 27 juin, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié ;

Absent(s) : /

LABORATOIRE VETERINAIRE DEPARTEMENTAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

—
J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée le compte administratif du Laboratoire Vétérinaire Départemental pour 2010, tel qu'il a été approuvé par le comité de gestion, faisant apparaître un excédent de **70 922,08 €**.

Cet excédent global se décompose ainsi qu'il suit :

INVESTISSEMENT

Recettes	197 853,29 €
Excédent 2009.....	121 177,72 €
Dépenses	<u>93 275,55 €</u>
Solde d'exécution excédentaire 2010	225 755,46 €
Restes à réaliser en dépenses	164 350,00 €
Résultat excédentaire 2010	<u>61 405,46 €</u>

FONCTIONNEMENT

Recettes	2 097 137,29 €
Excédent 2009.....	266 337,60 €
Dépenses	2 353 958,27 €

Excédent de fonctionnement 9 516,62 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le compte administratif 2010 du Laboratoire Vétérinaire Départemental, dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental et d'affecter les résultats comme suit :

- le solde d'exécution 2010 de la section d'investissement, d'un montant de 225 755,46 €, sera repris lors de la Décision Modificative n° 1 de 2011 au compte 001 de la section d'investissement ;
- l'excédent de fonctionnement de 9 516,62 € sera imputé au compte 002 de la section de fonctionnement lors de la Décision Modificative n° 1 de 2011 .



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du comité de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le compte administratif 2010 du Laboratoire vétérinaire départemental, lequel fait apparaître un excédent de 70 922,08 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental ;
- Décide d'affecter les résultats comme suit :
 - . le solde d'exécution 2010 de la section d'investissement, d'un montant de 225 755,46 €, (compte 001),
 - . l'excédent de fonctionnement de 9 516,62 € (compte 002 de la section de fonctionnement).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,